



Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) CONCEPTEUR - ENCADRANT



OBJECTIFS - APTITUDES & COMPETENCES

Acquérir les connaissances de Concepteur/Encadrant liées aux travaux à proximité des réseaux, se préparer et obtenir l'examen AIPR sous forme de QCM.

Compétences visées

Connaître la réforme, les obligations et responsabilités
Connaître la réglementation AIPR et DT-DICT
Approfondir ses connaissances du Guide Technique
Connaître les types de réseaux concernés
Être capable d'identifier les risques métier
Savoir adapter ses méthodes de travail

PUBLIC

Concepteur : Personne assurant l'encadrement sous la direction du responsable de projet (conducteur de travaux, chargé d'études, personnel de bureaux de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maître d'ouvrages, personnel de maîtrise d'ouvrage, personnel réalisant la

MODALITÉS

Durée : 7 heures.

Nombre de participants de 8 à 10 participants maximum et 1 participant minimum.

Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 60 mois (recommandé).

Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

Pour l'examen par QCM, chaque stagiaire devra présenter une pièce d'identité valide au formateur

Textes officiels

Arrêté du 22-12-2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux

Programme détaillé

1- Partie théorique (6 heures)

L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux :

- La réglementation DT _ DICT _ Principaux points de repères
- La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux) _ Evaluation
- Définitions et glossaire
- Les différents acteurs de la réforme DT _ DICT
- Les types de réseaux concernés (DT _ DICT) _ Les cas de dispense
- Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT _ DT-DICT conjointes) _ Evaluation
- DT suivie d'une DICT
- La préparation du projet _ Evaluation
- La préparation des travaux
- DT-DICT conjointes _ « Régime simultané » _ Evaluation
- L'exécution des travaux
- Les techniques de géo-détection
- Le marquage-piquetage _ Evaluation
- Les méthodes de travail non destructrices
- Cas particulier des travaux urgents - « ATU » _ Evaluation
- Application du « guide technique » _ Evaluation
- La reconnaissance sur le terrain et repérage cartographique _ Evaluation
- En cas de dommage, d'arrêt de chantier... _ Evaluation

2- Examen QCM (1 heure)

Examen de compétences par QCM AIPR sur tablettes numériques fournies par CEPIM ou postes informatiques du client

(Pour l'examen sur nos tablettes, le client devra mettre à disposition un accès au réseau internet par Wi-Fi)

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Moyens pédagogiques

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.

Moyens techniques

Tablettes individuelles pour passer les tests

Evaluation

Les acquis sont évalués par un examen de compétences QCM accessible sur une plate-forme dédiée

Délai d'accès

En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.